

PROGRAMME INDICATIF DE LA CEREMONIE

Le programme ci-dessous de la cérémonie est donné à titre indicatif

Lieu : Salle de conférence Direction Générale des Douanes	Date : Mercredi 13 juillet 2022
09 :45 – 10 :00	Entretien entre le Directeur General des Douanes et le Chef de coopération allemande auprès l’ambassade d’Allemagne en Côte d’Ivoire
10 :00 – 10 :15	Mot de bienvenue du Directeur General des Douanes
10 :15 – 10 :30	Mot du Chef de coopération allemande auprès l’ambassade d’Allemagne en Côte d’Ivoire
10 :30 – 10 :45	Signature du mémorandum
10 :45 – 11 :00	Photos de famille
Cocktail de fin	

Key Points

1. Le mémorandum d’entente entre la GIZ et les douanes ivoiriennes porte sur une assistance technique à la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges. Cet appui se matérialise à travers 02 projets : le projet « Digitalisation du Commerce Mondial » et le projet « Décisions Anticipées ».
2. Le projet « Digitalisation du Commerce Mondial » est issu d’un partenariat pour le développement entre le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et la multinationale Deutsche Post DHL. Il est mis en œuvre conjointement par la GIZ et DHL dans 05 pays (Côte d’Ivoire, Ghana, Kenya, Rwanda et Cambodge). En Côte d’Ivoire, ce projet vise à introduire des solutions digitales pour renforcer le traitement avant l’arrivée des envois express par voie aérienne et simplifier les procédures d’exportations.
3. Le projet « Décisions Anticipées » est financé entièrement par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Il a pour objectif d’appuyer la mise en place d’un mécanisme de décisions anticipées sur la classification tarifaire et l’origine des marchandises , tel que prévu par l’article 3 de l’accord sur la facilitation des échanges de l’OMC.